TABLEAU

Du MAXIMUM des Denrées & Marchandiſes qu'on conſomme ordinairement dans l'étendue du Diſtrict d'Auch, Département du Gers.

DÉNOMINATION des DENRÉES & MARCHANDISES.	INDICATION des lieux de production ou de fabrication.	DISTANCE des lieux de départ aux lieux de conſommation.	PRIX en 1790, augmentés du tiers. liv.	ſ.	d.
Bois de boiſſelerie.	*Diſtricts.*		liv.	ſ.	d.
EN grume, bois dur, le pied cube	d'Auch		1	0	0
Dito en bois blanc, aubier, publier	idem			10	
Dito en planche de bois dur & de chêne, la canne carrée, de 15 à 18 lignes d'épaiſſeur	idem		8		
Dito en bois blanc	idem		5	6	4
Ceriſier, noyer, poirier cormier, acacia fciés en madrier, de 4 pouces, toiſe carrée	idem		20		
Planches du même bois, de l'épaiſſeur d'un pouce, la toiſe carrée	idem		8	8	
Chêne ſcié en madrier, de 4 pouces, la toiſe carrée	idem		16		
Dito en planche, d'un pouce, la toiſe carrée	idem		6	13	4
Poutre, le pied cube	idem		1	6	8
Solive, bois de charpente, de 5 à 7 pouces, le pied courant	idem			6	8
Le fagot de lattes de 4 pieds de long & 4 pouces de large	idem			18	8
Marchandiſes venant des Pyrénées.					
Le char, compoſé de 18 planches de ſapin, la planche d'un pouce d'épaiſſeur, de 10 pouces de long; ces planches venant des Pyrénées			25		
Le char, compoſé de 18 chevrons de ſapin, venant des Pyrénées, le chevron de 10 pieds de long ſur 2 pouces & demi d'écarriſſage			9		
Une pelle de bois, venant des Pyrénées			1		
Un jeu de braies, venant des Pyrénées			1	16	
La comporte, venant des Pyrénées			2	13	4
La paire de ſabots	idem			16	
Bois à brûler.					
La pagelle de bois à brûler	idem		6		
Le char, compoſé de 20 fagots de branche	idem		13	6	4
Le char, compoſé de 20 fagots de ſarmens	idem		9		
La comporte de charbon	idem		2	8	
Matières pour les Tourneurs faiſeurs de chaiſes.					
Le cent de barres de ſaule	idem		15		
Le fagot compoſé moitié de roſeau & moitié de jonc, ſuffiſant à la garniture de dix chaiſes, venant des diſtricts de Nogaro & Condom			1	10	
Matières pour les Tourneurs faiſeurs de chaiſes.	*Diſtricts.*		liv.	ſ.	d.
La douzaine de chaiſes de céríſier, noyer, dites à cabriolet			40	0	0
Dito en nui			32		
Dito en gerbe			45		
Dito à la grecque			50		
La douzaine de chaiſes de ſaule			18		
Dito peintes & imitant la couleur de céríſier			24		
Le fauteuil uni, de ceriſier ou de noyer			6		
Dito de ſaule			3	10	
Vaiſſelle vinaire.					
Merrains pour les pièces d'eau-de-vie, de 3 pieds & demi de long, le millier aſſorti	de Mirande	6 lieues (*)	320		
Dito de 3 pieds	idem	idem	266	13	4
La douve de cuve	d'Auch		1	6	8
La douve de tonneau, de 6 pieds de long	idem			12	
Douves de barrique, de 4 pieds & demi	idem			9	4
La douve pour fonds de cuve ou de tonneau, le pam ou les deux tiers de pied	idem		1	13	4
La douzaine de cerceaux pour tonneau	idem		6	3	4
Dito pour une barrique de 4 pipots	idem		1		
Dito pour une barrique de 3 pipots	idem			16	
Dito pour les comportes	idem			10	8
Les oſiers pour tonneau, la douzaine	idem			4	
Dito pour barrique	idem			3	4
Dito pour comporte	idem			1	4
Prix des journées.					
La journée du travailleur de terre non nourri			1	5	
La journée du faucheur			3		
La journée de la femme travailleuſe de terre				18	
La journée des laveuſes, nourries				8	
La journée du charpentier, tonnelier, charron & maçon, non nourri			1	15	
La journée du tailleur, nourri, dans les campagnes				10	
La journée du bouvier qui laboure, du charretier qui porte ce qui ne peut être peſé, & qui ne peut être par conſéquent payé conformément à la loi du 6 ventoſe, --- attelage de bœufs			4	10	
Ditto, ---- attelage de vaches			3		

ARRÊTÉ à Auch, le 5 floréal, l'an deuxième de la République françaiſe, une & indiviſible, par l'agent national près le diſtrict d'Auch, qui renouvelle les déclarations qu'il a faites ſur le tableau émis le premier du courant.

LANTRAC, agent national près le diſtrict d'Auch.

(*) Les frais de tranſport devroient être mis ici en augmentation du prix; mais on n'a pu les évaluer, parce qu'on n'a pas connu le poids des merrains. Si ce poids eſt connu de l'acheteur & du vendeur, ils pourront fixer le prix du tranſport à raiſon de 4 ſ. par lieue de poſte par la grande route, & de 4 ſ. 6 d. par lieue de poſte par route de traverſe : ſi l'acheteur & le vendeur ne connoiſſent pas le poids, alors ils pourront fixer les prix de tranſport, en les évaluant comme en 1790, avec un tiers en ſus. --- Au reſte, ſi les merrains ſont achetés en gros ou en détail, le prix ſera augmenté de cinq pour cent dans le premier cas, & de dix dans le ſecond.

Bois
ouvriers Journées
Beufs et Vaches Journées

Misc. I